

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire de Portneuf

### ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Les parents qui désirent une fréquentation scolaire pour leur enfant dans une école du Centre de services scolaire de Portneuf pour l'année scolaire 2026-2027 doivent procéder à l'inscription qui se déroulera du **26 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2026** selon les modalités suivantes :

#### 1. NOUVEAUX ÉLÈVES — INSCRIPTION EN LIGNE

##### Préscolaire 4 ans

Enfants nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et le 30 septembre 2022.

##### Préscolaire 5 ans

Enfants nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 30 septembre 2021.

##### Primaire et secondaire

Nouveaux élèves sur le territoire du centre de services scolaire de Portneuf.

L'inscription des nouveaux élèves s'effectue exclusivement en ligne via le module Mozaïk-Inscription : <https://portailparents.ca>

Pour toute inscription, les parents doivent avoir les documents requis :

- Une version numérisée de l'original du certificat de naissance (Section 2).
- Une pièce justificative prouvant l'adresse de résidence de l'élève. (Section 3).  
Dans le cas d'un élève provenant de l'extérieur du Québec, deux preuves de résidence devront être présentées lors de l'inscription.

Pour le préscolaire 4 ans, il est à noter que l'offre de services peut varier d'une école à l'autre selon le nombre d'inscriptions. Lorsque les demandes excèdent le nombre de places disponibles dans les classes de maternelle 4 ans à temps plein, les places sont attribuées en fonction des critères de priorisation établis par le Centre de services scolaire.

#### 2. CERTIFICAT DE NAISSANCE (exigé lors de la première inscription)

Selon les exigences du ministère de l'Éducation du Québec, le dossier de l'élève doit obligatoirement contenir une copie conforme à l'original de son certificat de naissance afin de permettre son inscription à l'école. Au moment de l'inscription, le parent doit donc fournir une version numérisée du certificat de naissance GRAND FORMAT, comportant obligatoirement les noms et prénoms des parents, tel qu'émis par le Directeur de l'état civil. Il est possible de se procurer le formulaire de demande de certificat de naissance aux endroits suivants : bureau du Directeur de l'état civil à Québec, bureaux de Services Québec, caisses populaires ou à l'adresse électronique : <http://www.etatcivil.gouv.qc.ca>. Le coût et le délai varient selon le type de traitement et le mode de transmission choisis.

#### 3. PREUVE DE RÉSIDENCE (exigée lors de la première inscription)

Les parents qui inscrivent leur enfant pour la première fois au Centre de services scolaire de Portneuf doivent attester du lieu de leur résidence avec l'une des pièces justificatives suivantes :

- permis de conduire;
- compte de taxe scolaire ou taxes municipales (si l'adresse d'envoi est identique à l'adresse de l'emplacement de la propriété);
- avis de cotisation de Revenu Québec;
- avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- acte d'achat notarié de la propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire;
- bail;
- preuve d'assurance habitation;
- tout autre document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental.

Pour toutes situations particulières, le centre de services scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence sur le territoire de l'école.

#### 4. DÉROGATION À L'ÂGE D'ENTRÉE AU PRÉSCOLAIRE 5 ANS OU EN 1<sup>re</sup> ANNÉE

Pour un enfant qui n'a pas atteint l'âge requis, il est possible de demander une dérogation à l'âge d'entrée au préscolaire 5 ans ou en 1<sup>re</sup> année au moment de l'inscription. Cette demande doit être faite lors de l'inscription, entre le 26 janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2026. Les parents doivent s'adresser à la direction de leur école pour en connaître la procédure. Des frais sont associés à cette démarche.

#### 5. ÉLÈVES ACTUELS — RÉINSCRIPTION POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Tous les élèves, incluant les enfants déjà inscrits en maternelle 4 ans qui fréquentent actuellement une école du centre de services scolaire, doivent être réinscrits en ligne via le module Mozaïk-Inscription : <https://portailparents.ca>

L'école fréquentée par l'élève fera parvenir un courriel précisant aux parents la démarche à suivre pour procéder à la réinscription en ligne pour l'année 2026-2027. Le tout devra être complété au plus tard le **8 février 2026**.

#### 6. CHOIX D'UNE ÉCOLE AUTRE QUE CELLE D'APPARTENANCE

Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande pendant la période d'inscription, entre le 26 janvier 2026 et le 1<sup>er</sup> mars 2026. L'admissibilité est conditionnelle aux places disponibles et ne permet pas d'exiger le transport scolaire. De plus, cela ne constitue pas un droit acquis pour les années suivantes.

Ces demandes d'admission et d'inscription sont analysées conformément à la politique sur les critères d'inscription des élèves en vigueur au Centre de services scolaire de Portneuf.

#### 7. INSCRIPTION AU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE

Pour les élèves du préscolaire 4 ans à la 6<sup>e</sup> année qui sont inscrits à l'école :

Les parents qui désirent inscrire leur enfant au service de garde pour l'année 2026-2027 doivent compléter l'inscription via Mozaïk-Parents. Un courriel sera envoyé par l'école lors de la période d'inscription qui se tiendra du 9 mars au 31 mars 2026.

Les parents qui n'ont pas fourni d'adresse électronique au service de garde recevront une copie papier pour l'inscription de leur enfant afin de la compléter, la signer et la retourner au service de garde de l'école.

Pour plus de détails, consulter le site du Centre de services scolaire, section *Parents et élèves*, où se trouvent l'ensemble des renseignements mentionnés.

#### 8. AIDE À L'INSCRIPTION EN LIGNE : PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ÉCOLE D'APPARTENANCE

Pour obtenir du soutien à l'inscription en ligne, les parents peuvent communiquer avec l'école de leur secteur pour prendre un rendez-vous et effectuer l'inscription sur place avec l'aide d'un membre de l'équipe-école. Les parents doivent se référer au tableau ci-dessous pour les consignes propres à chaque école.(Voir tableau).

## Aide à l'inscription en ligne : prise de rendez-vous auprès de l'école d'appartenance

MUNICIPALITÉS	ÉCOLES	TÉLÉPHONES	DATES	HEURES
Cap-Santé	Du Bon-Pasteur	418-285-2915	6 février	7 h 30 à 15 h 30
Deschambault	Du Phare	418-286-6283	Du 2 au 5 février (sur rendez-vous)	9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30
Grondines	St-Charles-de-Grondines	418-268-8359	Du 2 au 5 février (sur rendez-vous)	9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 00 à 14 h 45
Donnacona	De la Saumonière	418 285-2666	5 février	8 h 00 à 11 h 00 et 12 h 30 à 15 h 00
Neuville	Des Bourdons-et-Courval	418 876-2102	Sur rendez-vous	9 h 00 à 11 h 00 et 13 h 00 à 15 h 00
Portneuf	Des Sentiers	418 286-3315	6 février	8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 15 à 15 h 15
Pont-Rouge	Pavillon du Perce-Neige	418 873-2151	5 février	8 h 00 à 11 h 00 et 13 h 00 à 15 h 00
Rivière-à-Pierre	Saint-Cœur-de-Marie	418 323-2101	5 février	8 h 00 à 11 h 30 et 12 h 30 à 14 h 45
Saint-Alban	Du Goéland	418 268-3332	6 février	9 h 00 à 11 h 15 et 13 h 00 à 15 h 15
Saint-Marc-des-Carrières Saint-Gilbert	Sainte-Marie	418 268-3355	6 février	8 h 00 à 11 h 30 et 12 h 30 à 15 h 00
Saint-Basile	Des Trois-Sources	418 329-2833	5 février (sur rendez-vous avec votre enfant)	15 h 30 à 19 h 00
			6 février (sur rendez-vous avec votre enfant)	8 h 30 à 13 h 00
Saint-Casimir Saint-Thuribe	Du Bateau-Blanc	418 339-2055	12 février	8 h 15 à 11 h 15 et 13 h 00 à 15 h 00
Saint-Léonard	Marie-du-Saint-Sacrement	418 337-7806	6 février	9 h 00 à 14 h 00
Saint-Raymond Sainte-Christine Lac-Sergent	De la Grande-Vallée	418 337-7657	12 février (sur rendez-vous, en présentiel)	15 h 30 à 18 h 30
Saint-Ubalde	De la Morelle	418 277-2160	5 février	8 h 15 à 11 h 00 et 13 h 00 à 15 h 00
Cap-Santé Donnacona Neuville Pont-Rouge	École secondaire de Donnacona	418 286-2612	Effectuer un appel pour convenir d'une date et d'une heure de rencontre	9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 00 à 15 h 30
Saint-Raymond Sainte-Christine Lac-Sergent Saint-Basile Rivière-à-Pierre Saint-Léonard	École secondaire Louis-Jobin	418 337-6721	Effectuer un appel pour convenir d'une date et d'une heure de rencontre	9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 00 à 15 h 30
Portneuf Saint-Alban Saint-Marc-des-Carrières Saint-Gilbert Deschambault-Grondines Saint-Casimir Saint-Thuribe Saint-Ubalde	École secondaire de Saint-Marc	418 268-3561	Effectuer un appel pour convenir d'une date et d'une heure de rencontre	9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 00 à 15 h 30

### INFORMATIONS

Pour des informations supplémentaires, acheminer un courriel à l'adresse : [sed@cssportneuf.gouv.qc.ca](mailto:sed@cssportneuf.gouv.qc.ca)